XIVe



27 janvier 2007

En 2007, ne laissons pas évacuer la portée du NON à la « constitution » européenne !

Faisons respecter notre NON !

Une provocation! Réunis hier à Madrid, les gouvernants des 18 pays qui ont ratifié la « constitution » par-dessus la tête de leur propre peuple ont pris la tête de la croisade pour ressusciter le « Traité constitutionnel européen » et pour remettre en cause les décisions démocratiques souveraines des peuples français et néerlandais.

En campagne électorale, la classe politique française, désavouée en 2005, prépare doucement les esprits à la réintroduction d'une « constitution » après les élections. Elle s'efforce de minimiser ou de caricaturer la signification du NON français.

Communistes, nous nous sommes totalement investis dans la campagne du NON en 2005. Nous entendons continuer à combattre le consensus autour de la fatalité de l'intégration dans l'UE des multinationales, à mettre en évidence toute la portée du NON de résistance du peuple français pour combattre la politique menée en France au service de la mondialisation capitaliste avec l'UE.

Les eurocrates assignent une mission à la majorité qui sortira des élections françaises du printemps : faire plier le peuple français, lui faire avaler la pilule de la « constitution » européenne. Le refus français (et néerlandais) de la soumission à l'UE du capital est insupportable à la commission de Bruxelles et aux gouvernants au service du capitalisme mondialisé. Ils ne peuvent pas tolérer la démonstration que l'on peut, dans le cadre national, le plus propice pour construire le rapport de forces politique, mettre en échec les traités, directives européens au nom desquels les gouvernements détruisent les acquis sociaux et démocratiques depuis 20 ans.

Le calendrier du « Plan B » est modulé en fonction des échéances politiques françaises.
La chancelière allemande Merkel a donné la date limite aux élections européennes de 2009. Les dirigeants des 25 se sont fixés comme objectif qu'une solution définitive soit imposée au deuxième semestre 2008, sous la présidence française de l'UE. Le sommet européen des 21 et 22 juin 2007, au lendemain des élections françaises doit adopter la « feuille de route ». D'ici juin, l'heure est aux pressions et à la pédagogie. Réunis le 26 janvier à Madrid, les gouvernants des 18 pays qui ont ratifié la « constitution » par-dessus la tête de leur peuple ont pris la tête de la croisade pour ressusciter le TCE. Le 50ème anniversaire du Traité de Rome, le 25 mars, sera l'occasion de célébrations grandioses du « projet européen » et de ses « bienfaits ».

Pendant ce temps, tout est fait dans la campagne électorale française pour effacer la signification, fondamentale, du référendum du 29 mai 2005.

Les forces politiques de l'alternance, totalement désavouées en 2005, monopolisent le jeu électoral. M. Sarkozy, Mme Royal militaient côte à côte pour le OUI. Aujourd'hui, ils se calent sur le calendrier Merkel, M. Sarkozy évoquant l'adoption d'un « mini-traité » et Mme Royal un nouveau référendum en 2009 sur un texte modifié dans un sens plus « social ». Le Pen joue plus que jamais son rôle de repoussoir et d'outil pour discréditer la nature du rejet de l'UE du capital.

Les tenants du « NON de gauche » révèlent leurs limites et glissent en pente naturelle vers la « gauche du oui ». Fabius, Mélenchon, même Chevènement se rallient ouvertement à Mme Royal. Ils la suivent dans un projet de « constitution » renégociée. Les « collectifs antilibéraux » se fixent aussi comme objectif de peser pour un nouveau « texte fondamental ».

Communistes, nous entendons tout faire pour faire respecter le NON de notre peuple, en particulier pendant la campagne électorale, dans la continuité de notre campagne du référendum et des luttes passées contre « l'acte unique » de 1986, Maastricht ou la monnaie unique. **C'est un des contenus essentiels que nous voulons donner au vote communiste en 2007.**

1- ***Nous nous opposons à toute tentative, d'où qu'elle vienne, de réintroduction de la « constitution » européenne, même sous un autre nom ou sous un vernis social.*** Nous combattons l'illusion d'une « bonne » « constitution » européenne, après amendement ou « renégociation ». Dans l'état actuel du rapport de forces, tout nouveau texte européen ne peut que renforcer l'emprise de la finance sur les salariés. Par ailleurs, il ne peut pas y avoir de « constitution » européenne parce qu'il n'existe pas de nation européenne.

2- Nous entendons continuer à donner toute sa portée au NON du 29 mai 2005. Les 55% portent l'alternative politique comme les mouvements de lutte de ces dernières années. Le NON a mis en échec le « consensus » autour de l'inévitable « intégration dans l'UE », relais de la mondialisation capitaliste. Il a battu en brèche la fatalité des traités et directives qui sont les prétextes et les instruments de la politique de régression sociale et économique menée les gouvernements successifs en France: diminutions des dépenses publiques et sociales, privatisations, libre-échangisme encourageant les délocalisations.

NON! Toujours NON à la dictature de la « concurrence libre et non faussée »!

Combattre, refuser l'application des directives européenne de marchandisation totale de l'électricité et du gaz au 1er juillet 2007, adoptées par les gouvernements français successifs et « transposées » à l'automne dans la loi de privatisation de GDF.

Dans son avis du 30 novembre, ***le Conseil constitutionnel a dévoilé le pot aux roses « européen ».***

⇒ ***La flambée des tarifs de l'électricité et du gaz pour tous est inscrite dans le processus de privatisation.***

Le Conseil l'a confirmé en annulant la disposition sur les tarifs régulés que le gouvernement promettait de maintenir pour amadouer l'opinion. Dès juillet pour les ménages qui changeront de domicile, à court terme pour tous les autres, les factures vont s'envoler. Ainsi dans le secteur des usagers professionnels livré à la concurrence depuis le 1er juillet 2004 (suite à la directive que le gouvernement Jospin a fait adopter en 2000) les prix de l'électricité ont bondi de 48% dans la seule année 2005. Pour préparer la privatisation, les prix du gaz ont déjà augmenté de 65% depuis 1999, sans commune mesure avec la hausse du coût des approvisionnements, mais directement pour alimenter les dividendes des actionnaires (+60% en 2005). La bourse ne s'est pas trompée en accueillant avec euphorie l'annonce du conseil constitutionnel. Le service public, c'est la réponse aux besoins de tous au meilleur coût. La privatisation, c'est le racket des usagers, ménages et entreprises, pour alimenter la bourse !

⇒ ***Tous les moyens sont bons pour tenter de soumettre la France à la domination de la « concurrence libre et non faussée » que le peuple a rejetée à 55%.***

Le Conseil constitutionnel n'a rien d'un arbitre impartial. Ses membres sont nommés par les têtes du pouvoir tous les 3 ans. Sollicité par les parlementaires de gauche sur la loi de privatisation du gaz, il prétend, à la suite du gouvernement, donner une valeur plus importante aux directives des technocrates de Bruxelles, qu'à la Constitution de la République. Ainsi, les directives d'ouverture totale à la concurrence du gaz et de l'électricité supplanteraient l'article du préambule de la Constitution française de 1946, issu du programme du Conseil national de la Résistance, instituant le service public national du gaz et de l'électricité et les tarifs réglementés. Une façon de faire passer par la fenêtre la « constitution » européenne que le peuple a chassé par la porte contre les forces politiques de « gauche » et de droite qui l'une après l'autre ont signé ces directives européennes.

Les 55% qui ont repoussé la dictature de la « concurrence libre et non faussée » peuvent se retrouver maintenant plus nombreux pour sauvegarder le service public national de l'électricité et du gaz, mettre en échec la fusion-privatisation de GDF avec Suez et l'application des directives européennes de marchandisation.

Adhérez au PCF! **Rejoignez les communistes du 14ème ! Le choix de la lutte!**

NOM:...Prénom...

Adresse:...

Téléphone/Courrier électronique:...

RENVOYER A PCF 14,

149 rue du Chateau, 75014 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf.14@laposte.net - http://pcf-paris14.over-blog.org/